

Initiation Médiation avec les Equidés MAE



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Identifier le cheval comme partenaire de médiation
- Identifier les différentes activités mobilisables
- Construire un projet d'accompagnement adapté en collaboration : enseignant - soignant et/ou accompagnant
- Définir le cadre et la posture thérapeutiques
- Accompagner la conduite d'une activité en toute sécurité (pré, per et post activité)
- Evaluer et réajuster le projet individuel et/ou collectif
- Se positionner durant les séances de MAE en complémentarité professionnelle.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une licence fédérale en cours de validité,
- Professionnels équestres titulaires d'un diplôme de niveau 3 et plus,
- Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social titulaires d'un diplôme de niveau 3 et plus.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

La formation s'appuie sur un enseignement théorique et pratique :

- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situation
- Analyse de cas concrets

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluation continue des acquis au cours de la formation par la formatrice par le biais d'échanges et de questions/réponses.

Attestation de fin de formation.

Évaluation de la satisfaction par un questionnaire.

INTERVENANTE

Catherine MERCIER

Professionnel soignant spécialisé en MAE.

Psychologue clinicienne thérapeute avec le cheval.



Julien HARDOROCK

Professionnel équestre spécialisé en équitation éthologique et dans l'encadrement des activités équestres adaptées.

BPJEPS Equitation
BFEE 1



Lundi 13, mardi 14
et mardi 28 novembre 2023

2 jours consécutifs
et 1 journée de retour d'expérience
-> 21 heures de formation

CONTENU – PROGRAMME DE FORMATION

JOURNEE 1

CONSTRUIRE UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTE EN COLLABORATION ET IDENTIFIER LE CHEVAL COMME PARTENAIRE DE MEDIATION

- Organisation et cadre réglementaire des activités de MAE
- Complémentarité professionnelle en MAE
- Liens entre éthologie équine et humaine
- Anatomie, physiologie et soins aux équidés

IDENTIFIER LES DIFFERENTES ACTIVITES MOBILISABLES ET DEFINIR LE CADRE ET LA POSTURE THERAPEUTIQUE

- Interactions des équidés
- Enjeux du cadre professionnel et règles de sécurité
- Connaissance de soi pour accompagner l'autre

JOURNEE 2

DEFINIR LE CADRE ET LA POSTURE PROFESSIONNELLE

- Intégration de la MAE dans le parcours d'accompagnement individualisé
- Comportements et organisations sociales des équidés
- Cheval révélateur des modes de fonctionnement humain
- Objectifs d'accompagnement en lien avec les 5 domaines de MAE

ACCOMPAGNER LA CONDUITE D'UNE ACTIVITE EN TOUTE SECURITE ET SE POSITIONNER DURANT LES SEANCES DE MAE EN COMPLEMENTARITE PROFESSIONNELLE

- Activités équestres mobilisables en MAE
- Manipulation et préparation d'un équidé (attitudes, matériel, ...)
- Règles de sécurité

JOURNEE 3

SE POSITIONNER DURANT LES SEANCES DE MAE EN COMPLEMENTARITE PROFESSIONNELLE

Adaptation de sa posture professionnelle

- Participation aux activités de MAE

EVALUER ET REAJUSTER LE PROJET INDIVIDUEL ET/OU COLLECTIF ET CONSTRUIRE UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTE EN COLLABORATION

- Enjeux de l'intégration des équidés dans les parcours d'accompagnement individualisés
- Evaluation et analyse des projet de MAE



LES + DE LA FORMATION

Poney-club labélisé Equi Handi Club : matériel, cavalerie et infrastructures adapté

Formation de proximité organisés en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Intervenants experts.

Chevaux mis à disposition pour les séances à pied et à cheval.



TARIF & FINANCEMENT

609 € net de taxe pour les 3 journées de formation (Hors frais d'hébergement, de restauration et d'examen).

Financements possibles auprès de Fonds de la Formation Professionnelle :



Pour les dirigeants et conjoints collaborateurs, 609 euros (100% pris en charge dans la limite des 3000 € de fonds disponibles par personne par année civile)

<https://extranet.vivea.fr/hapi/#/connexion>

OCAPIAT : Pour les salariés, 609 euros (prise en charge à hauteur de 45% des frais de formation soit 274,05 euros, soit un reste à charge de 334,95 € pour l'employeur).

Possibilité de demander la prise en charge supplémentaire de 45% du salaire du personnel à hauteur de 12 euros de l'heure HT (au choix de l'employeur).

<https://monespace.ocapiat.fr/#>



AGEFICE/ FIFPL : Pour les indépendants, 609 euros, possibilités de financement selon votre Contribution Formation Professionnelle. Demande de prise en charge à transmettre à AGEFICE 15 jours avant le début de la formation et 10 jours pour le FIFPL.

<https://fifplonline-odf.fifpl.fr/login> <https://communication-agefice.fr/>

Autres financements : envoyer une demande à formation.ara@cre.fe.com

HANDICAP

Besoin d'un aménagement ?

Contactez le référent Handicap du CFA

formation.ara@cre.ffe.com

06 29 96 06 06

Plus d'informations sur notre site internet : www.centredeformation-creara.com



S'INSCRIRE

Inscription obligatoire en ligne en complétant le formulaire suivant :

www.helloasso.com/associations/comite-regional-d-equitation-auvergne-rhone-alpes/evenements/inscription-formation-initiation-mae



Une convocation sera envoyée par mail dès validations du dossier et du financement.

Signature d'une convention de formation.

Délai d'inscription : 7 jours avant le début de la formation

DATE DE LA FORMATION

Lundi 13 novembre 2023 de 10h à 13h et de 14h à 18h

mardi 14 novembre 2023 de 9h à 13h et de 14h à 17h

Mardi 28 novembre 2023 de 10h à 13h et de 14h à 18h

LIEU

Poney Club de Findez

Chemin de Findez - 69340 Francheville

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 8

Maximum : 16

RESTAURATION

Possibilité d'apporter votre panier repas le midi, salle équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes.



CONTACTS

Centre de Formation du CRE ARA
Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier CS 21001
69304 Lyon cedex 07
www.centredeformation-creara.com



Corinne BARES Tél. : 06.29.96.06.06

Marylin VALADE Tél. : 07.66.38.35.15

Mail : formation.ara@cre.ffe.com

Numéro Siret : 833 648 496 000 28

OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 8401 0220101 auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'État.